

## Augmentation de capital réservée aux salariés

Charenton-le-Pont, France (le 27 novembre 2014 - 18h00) – L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société Essilor International du 7 mai 2014 a autorisé, pour une durée de 21 mois, le Conseil d'administration à procéder à l'émission d'actions réservée aux salariés adhérents à un Plan d'Epargne Entreprise, dans la limite de 1,5 % du capital (résolution n° 15). Le nombre maximal d'actions pouvant être émises avant cette opération s'élève à 3 226 452 actions ordinaires.

Le Conseil d'administration, réuni le 25 novembre 2014, a décidé une augmentation de capital par émission d'un nombre maximal de 440 000 actions ordinaires dont la souscription est réservée aux salariés adhérents au Plan d'Epargne Entreprise Essilor / BBGR / Novacel Ophtalmique / Novisia / BNL Eurolens / Delamare Sovra et OMI. Ces actions porteront jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le prix unitaire des actions a été fixé à 69,73 euros. Ce prix correspond à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture précédant le Conseil d'administration du 25 novembre 2014, diminué d'une décote de 20 %.

Cette offre a pour objectif d'associer l'ensemble des salariés du groupe à son développement en leur permettant de devenir actionnaires du groupe. La souscription par les salariés à cette augmentation de capital est réalisée au travers de 2 « fonds relais ». Ces fonds sont valorisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, date du début de la souscription. Ils seront clos le 5 décembre 2014, date de la fin de la souscription. L'admission des actions nouvelles du nominal de 0,18 euro sur le marché Euronext Paris sera demandée après la constatation définitive de l'augmentation de capital qui aura lieu le 19 décembre 2014.

Il est par ailleurs rappelé que le montant du capital social d'Essilor s'élève à 38 717 420,76 € divisé en 215 096 782 actions.

### **A propos d'Essilor**

*Essilor est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique. De la conception à la fabrication, le groupe élabore de larges gammes de verres pour corriger et protéger la vue. Sa mission est d'améliorer la vision pour améliorer la vie. Ainsi le groupe consacre plus de 150 millions d'euros par an à la recherche et à l'innovation pour proposer des produits toujours plus performants. Les marques phares sont Varilux<sup>®</sup>, Crizal<sup>®</sup>, Transitions<sup>®</sup>, Definity<sup>®</sup>, Xperio<sup>®</sup>, Optifog<sup>™</sup>, Foster Grant<sup>®</sup>, Bolon<sup>®</sup> et Costa<sup>®</sup>. Essilor développe et commercialise également des équipements, des instruments et des services destinés aux professionnels de l'optique.*

*Essilor a réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de plus de 5 milliards d'euros en 2013 et emploie plus de 55 000 collaborateurs. Le groupe, qui distribue ses produits dans plus d'une centaine de pays, dispose de 28 usines, plus de 450 laboratoires de prescription et centres de taillage-montage ainsi que plusieurs centres de recherche et développement dans le monde. Pour plus d'informations, visitez le site [www.essilor.com](http://www.essilor.com).*

*L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40.*

*Codes : ISIN : FR0000121667 ; Reuters : ESSI.PA ; Bloomberg : EI:FP.*

-----  
**Relations Investisseurs et Communication Financière**

Tél. : +33 (0)1 49 77 42 16

**Communiqué**